



AVIS PUBLIC

Vous est par la présente donné, qu'à une session ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire tenue le 12 décembre 2011 à 20h15, en la salle du conseil de la Municipalité, fut adopté :

Le règlement 11-614, taxation 2012

Ce règlement a pour but de fixer les taux de taxes pour l'année 2012. Ce règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Donné à Saint-Pie-de-Guire, ce 15 décembre 2011.

Claire Roy
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Pierreville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre neuf heures et seize heures, le quinzième jour du mois de décembre 2011.

Claire Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière